



Syndicat National des Monuments Historiques CGT

Conseil d'Administration du 18 décembre

Primes de fin d'année, nouvelle enquête de l'IGAC et... 36 emplois en moins pour 2015 Joyeux Noël !

Primes de fin d'année pour les bas salaires

Dans un message du 7 novembre 2007, le Ministère de la Culture a annoncé le versement **d'une prime exceptionnelle de fin d'année aux agents titulaires** pour un montant brut de 165€ (150€ net). Si cette prime n'est évidemment pas à rejeter au regard de la situation des personnels concernés, il n'en reste pas moins qu'elle ne compense absolument pas les pertes de pouvoir d'achat !

Par mesure d'équité, le SNMH-CGT avait demandé, dans un courrier du 24 novembre adressé au Président du CMN, **d'accorder la même prime aux agents contractuels de l'établissement**, comme ce fût le cas l'année dernière. Le Conseil d'Administration, vient d'acter cette mesure par le vote d'une délibération accordant **une prime de 150€ net au agents de groupe 1 et 2**. Cette prime sera versée sur la paye de janvier.

Une prime pour les agents du Mont Saint Michel

Suite à la signature d'un protocole d'accord entre l'administration et les organisations syndicales du CMN, **les agents titulaires du Mont-Saint-Michel bénéficieront d'une revalorisation de leur régime indemnitaire** (primes) équivalent à 50 € nets mensuels par agent avec rétroactivité au 1er janvier 2014. **Pour les contractuels, l'établissement versera une gratification exceptionnelle** de 50 € nets mensuels par agent avec rétroactivité au 1er janvier 2014. Attention, cette prime sera versée proportionnellement à la quotité de travail.

Nouvelle inspection de l'IGAC au CMN

L'opiniâtreté de la CGT aura enfin payé ! Suite à nos multiples interventions au Ministère et notamment le vote d'une délibération au CHSCT Ministériel, **le Ministère a enfin reconnu la nécessité d'une nouvelle mission de l'Inspection Générale des Affaires Culturelles (IGAC) au CMN !** C'est le Président Bélaval qui l'a annoncé lui-même en ouverture du Conseil d'Administration. L'information est donc désormais totalement officielle. Si le nom de l'Inspecteur est connu (il s'agit de Xavier Roy qui avait déjà rédigé l'un des deux précédents rapport en 2012) en revanche, nous n'avons toujours pas eu transmission de sa lettre de mission. Un message en ce sens sera adressé prochainement à la tutelle. Nous ne manquerons pas de revenir vers les agents du CMN dès que nous auront plus d'informations.

36 emplois supprimés au CMN en 2015

Ces bonnes nouvelles ne doivent cependant pas faire oublier que le budget présenté pour 2015 est en net recul sur plusieurs points et annonce une année plus que difficile pour notre établissement et ses personnels. Du point de vue des **dépenses de fonctionnement, la direction taille dans le vif** et quasiment tous les postes sont touchés. Le Ministère de la Culture n'est pas en reste car il diminue de 450.000€ la subvention de fonctionnement accordée au CMN. Quant à la subvention d'investissement (travaux) si elle reste au même niveau qu'en 2014, de nombreuses opérations vont être décalées et reprogrammées, **ce qui entraînera des retards dans les chantiers tant de restauration que d'aménagement (conditions de travail)**. Plus grave, le Ministère de la Culture, dans une logique d'austérité budgétaire implacable, vient de diminuer le plafond d'emplois de l'établissement à 908 équivalents temps plein (contre 944 en 2014), **détruisant ainsi au passage 36 emplois !** Alors que le protocole de CDIisation suit son cours et que nous attendons toujours l'ouverture de discussions pour la CDIisation des « vacataires permanents », cette nouvelle est de très mauvais augure !

**En 2015 comme en 2014 :
Ne lâchons rien !**

Paris, le 19 décembre 2014